qui est maintenant soumise à notre considération. Eh bien! hon. messieurs, le parlement britannique ne siégera pas pendant une période indéfinie. Sa session, cette année, peut être plus courte que de coutume, car la dissolution naturelle de ce parlement et la réunion d'un nouveau se suivent ordinairement de près, et les partis opposés, en règle générale, s'efforcent, lorsque la fin d'un parlement approche, d'effectuer un changement d'administration. Quiconque lit les journaux anglais et les documents politiques verra qu'un changement de ministère est attendu avec confiance par quelques uns, et si le ministère actuel est défait et le parlement est dissout, l'esprit des hommes d'Etat anglais sera entièrement occupé de leurs propres affaires, de sorte que lorsqu'ils se réuniront de nouveau cet été pour une courte session, ce sera simplement pour législater sur leurs affaires locales, et notre projet de confédération se trouvera peut-être alors indéfiniment ajourné.

L'Hon. M. CURRIE-Tant mieux.

L'Hon. M. RYAN-Je pense que tout homme qui veut ouvrir les yeux peut voir que les évènements marchent sur ce continent avec une grande rapidité. Les évènements succèdent aux évènements avec une telle rapidité qu'il nous est à peine possible de dire de quel côté nous viendra le prochain. Déjà on nous parle des grands succès anticipés du Nord. S'il est vrai que Charleston a été évacuée, cela portera un coup sérieux à la cause du Sud, et si le Sud est conquis, nous connaissons les sentiments que, depuis trois ans, les Etats-Unis entretienuent pour le Canada. Il se tourneront peut-être vers le Nord pour faire de nouvelles conquêtes et essayer d'humilier une puissance qui n'a pas toujours exactement agi comme ils l'auraient désiré. Arrive que pourra, nous devrons être préparés à fuire face à une pareille éventualité, préparés à repousser une attaque, préparés à défendre nos foyers et la libre constitution sous luquelle nous vivons. Je terminerai en disant que si, dans les temps passés, les citoyens de Montréal ont été accusés d'avoir employé leur énergie à des fins mauvaises, ils sont prêts aujourd'hui, et je le dis de bonne part et spécialement pour la nationalité à laquelle j'appartions, ils sont prêts, dis-je, à consacrer cette énergie à la défense de la province sont venus chercher une patrie dans ce pays et ils en ont trouvé une où ils ne sont point opprimés par aucune injustice, où il | lois ; et je suis certain que les Canadiens

n'existe aucune distinction blessante entre les races et les croyances; et ils apprécient les bienfaits et affectionnent les institutions sous lesquelles ils vivent; ils sont prêts à les défendre, et ils regardent l'union des provinces de l'Amerique Britannique du Nord comme le plus sûr moyen de préserver et de perfectionner ces institutions. (Applaudissements.)

L'Hon. M. PRICE-Hon. messieurs :-Etant un des membres nouvellement élus de cette chambre, je tiens à dire quelques mots afin de bien définir ma position avant qu'on ne prenne le vote. On a dit que j'étais en faveur de la confédération parce que j'y voyais le seul moyen de pourvoir à notre défense. Toutefois avant d'avoir eu connaissance des détails autrement que par la lecture des résolutions, je ne pouvais me résoudre à voter pour cette mesure. Autérieurement à la nomination lors de l'élection dans ma division, la presse avait fait connaître au public les vues de la conférence; j'en expliquai tous les détails que je connaissais et, aux hustings, les électeurs se déclarèrent unanimement en faveur du projet. (Ecoutez!) Je voudrais pouvoir discuter tous les détails, clause par clause, mais il est impossible de procéder ainsi en ce moment. Il n'est point surprenant que presque chaque membre de la chambre soit opposé à une ou plusieurs des résoutions, car dans toutes les questions, même lorsque nous siégeons en comité, nous ne sommes pas teujours unanimes. Mais avant d'aller plus loin, je dois remercier mon hon. ami le premier ministre pour les observations flatteuses qu'il a faites en parlant de mon père et de moi-même au commencement de ce débat. Depuis vingt ans je réside dans le collége électoral qui m'a député ici et, si j'ai été élu presque sans opposition, je le dois à l'amitió que professent pour moi la plus grande partie de mes commettants. que je représente une population d'opinions religieuses différentes des miennes, je ne crois cependant pas avoir eu plus de vingt-six votes J'ai de nombreuses relations protestants. et des amis parmi les membres du clergé catholique romain. Je les ai toujours trouvés loyaux et libéraux dans leurs vues et, comme corps, presqu'unanimement en faveur du projet de confédération qu'ils considèrent comme le seul moyen de sortir de nos difficultés politiques et de maintenir non rapports avec l'Angleterre qui a toujours assuré la pius grande liberté à coux qui vivent sous ses